



DEMANDE D'ADHESION

A renvoyer accompagnée d'un chèque de 25,00 € à l'ordre du Club L. Rosengart France à l'adresse suivante : M. Maurice DUSS – 34 avenue du Dr Albert Schweitzer – 68270 WITTENHEIM

NOM : _____ **Prénom:** _____
Adresse : _____
Tél: _____ **Portable:** _____
E-mail: _____

IDENTIFICATION DU VEHICULE

TYPE : _____ **Châssis n° :** _____ **Puissance fiscale :** _____

Date de 1^{ère} mise en circulation : _____ **Immatriculation :** _____

Joindre à votre demande d'Adhésion : Carte grise ou justificatif de propriété du véhicule et une Photo de celui-ci si possible en masquant le N° d'immatriculation.

Carrosserie : berline, coach, torpédo, cabriolet, roadster, utilitaire, autre (préciser) ⁽¹⁾

Etat : épave à restaurer, bon état d'origine, restauré, en cours de restauration, transformé. ⁽¹⁾

A vendre / Pas à vendre. ⁽¹⁾

DOCUMENTS (notices techniques, d'entretien, publicités...) et PIÈCES Rosengart

Recherchés :

A vendre, à échanger ou mis à disposition du club :

OBSERVATIONS / SUGGESTIONS

Cadre réservé à l'administration du club

Demande d'adhésion
Avis du bureau : **ACCORDEE** **REFUSEE**

Nom et qualité du représentant du bureau – signature

OBJETS ET ACCESSOIRES DISPONIBLES AU CLUB

Le Club fait régulièrement confectionner des objets et accessoires à l'effigie « L. Rosengart », tels que :
porte clefs, tee-shirts, verres à boire, écussons, etc La liste est disponible auprès de M. Jean -Paul HAMON

5 Rue de Corsept 44320 – SAINT VIAUD
02 40 27 61 93 / 06 30 40 72 90 / anita.nieste@orange.fr

CONCENTRATION ANNUELLE

Elle a lieu chaque année le week-end de l'Ascension (le vendredi et le samedi) dans une région différente. C'est un membre du club, qui après avoir obtenu l'aval du comité directeur, organise cette concentration.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Tout comme la concentration, l'assemblée générale est organisée par un membre du club, dans sa région. Elle a lieu au mois d'octobre ou novembre.

Pour pouvoir voter lors des assemblées chaque Membre devra être à jour de sa cotisation de l'Année en cours.

RADIATION : Tout Membre n'ayant pas renouvelé et réglé son adhésion au 31 /12 suivant l'Assemblée Générale Annuelle sera automatiquement radié du Club.

PUBLICATIONS

Sous la responsabilité du Président, le Club diffuse à ses membres deux fois par an « L'AUTO REVUE » qui reprend le titre du journal publié à l'époque par Lucien Rosengart. Les articles insérés dans ce journal proviennent des membres du bureau mais également des adhérents. Un site internet est consultable à l'adresse suivante : <http://www.club-rosengart.fr>

Dans le cadre de ses activités, le Club publie une revue, exploite un site internet dont une partie est publique l'autre réservée aux seuls Membres du Club, participe à des événements, il peut être amené à transmettre des photos appartenant au Club ou en provenances des Adhérents à des tiers.

En adhérent vous reconnaissez accorder le droit de publication des photos, textes que vous avez transmis au Club sans contrepartie, ainsi que pour les photos prises lors des rencontres et événements. En application de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles) et de la loi informatique et des libertés, vous pouvez à tout moment exercer le droit de rectification, modification ou suppression des données vous concernant en contactant le Secrétariat par voie postale Simone JACQUINOT 4 Rue Neuve 60380 SAINT DENISCOURT Tél. 06 98 99 04 12 par Mail jp.jacquinot@travelserviceaffaires.fr

COTISATION

Votre cotisation peut être réglée soit par chèque, soit par virement bancaire.

Elle devra être réglée au plus tard au 31/12 suivant l'Assemblée Générale Annuelle

CARTE DE MEMBRE

Elle vous sera adressée dans un délai de 10 à 15 jours si votre bulletin d'Adhésion est dûment rempli

CRÉDIT MUTUEL

CCM WITTENHEIM RUELISHEIM

IBAN FR76 1027 8030 1000 0204 1110 104

BIC / CMCIFR2A